

## **AESH et personnels de l'Éducation nationale : amplifions la mobilisation, en grève et rassemblé·e·s mardi 19 octobre !**

Les mobilisations des AESH et des enseignant·e·s au printemps dernier, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. C'est un élément qui doit permettre de supprimer les inégalités de traitement selon les académies. Mais elle ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'abandon des PIAL et du recours généralisé aux notifications mutualisées. Nos revendications restent pleinement d'actualité.

Les indices de la nouvelle grille et le rythme d'avancement ne permettront pas de résorber la faiblesse des salaires des AESH. Le choix de l'indice plancher est déjà caduc depuis la hausse automatique du SMIC au 1er octobre 2021 ! La progression de 10 points d'indice tous les trois ans est largement insuffisante et sera vite rattrapée par l'inflation. C'est inacceptable !

Les discussions sur le temps de travail des AESH, qui devaient être ré-ouvertes fin septembre, sont déjà reportées ! Les premières pistes avancées par le ministère pour faciliter l'accès à des emplois à temps complet ne sont toujours pas acceptables. La multiplication des contrats auprès de plusieurs employeurs, en dehors du temps scolaire ne répond aucunement aux attentes des AESH ni aux missions pour lesquelles ils.elles se sont engagé·e·s. Ce projet est contraire à l'exigence de pleine reconnaissance du métier d'AESH dans les écoles et établissements scolaires.

La généralisation des PIAL en cette rentrée scolaire est un pas de plus dans la mutualisation des moyens. Les PIAL dégradent les conditions de travail des AESH, et aggravent la précarité des personnels en leur imposant de suivre davantage d'élèves et d'intervenir sur plusieurs écoles, collèges et lycées.

**L'intersyndicale SNUipp-FSU 35, SNES-FSU 35, SNUEP-FSU 35, CGT Éduc'action 35, SUD Éducation 35 et CNT-STE 35 juge indispensable de poursuivre et amplifier la mobilisation pour :**

- x augmenter les rémunérations de tou.te.s les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B
- x leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail
- x abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens
- x créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître enfin le métier d'AESH
- x donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion
- x recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins

**Les syndicats SNUipp-FSU 35, SNES-FSU 35, SNUEP-FSU 35, CGT Éduc'action 35, SUD Éducation 35 et CNT-STE 35 appellent tous les AESH à faire entendre leurs revendications lors d'une nouvelle journée de grève nationale le mardi 19 octobre, et invite l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à être en grève aux côtés des AESH.**

Ils invitent également les associations de parents à soutenir les exigences portées pour l'amélioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Une demande d'audience auprès du DASEN d'Ille-et-Vilaine a été déposée.

### **Toutes et tous en grève le 19 octobre !**

### **Pour l'augmentation des salaires, un vrai statut et l'abandon des PIAL !**

**mardi 19 octobre**

**15h : Assemblée Générale**

FSU - 14 rue Papu - RENNES

**17h30 : Rassemblement**

DSDEN d'Ille-et-Vilaine – 1 quai Dujardin - RENNES